

Un comptable fan de photo à la muni

GIEZ ■ Félix Oberhänsli a été plébiscité, par les habitants de la Commune, lors de l'élection complémentaire. Il rejoint l'Exécutif avec plus de 60% des suffrages.

Jour de votations, mais également d'élections dans la commune de Giez, où les habitants du village étaient appelés à compléter la municipalité. Un poste était, en effet, laissé vacant depuis le 1^{er} janvier, suite à la démission de la conseillère municipale Chantal Herren, en charge des affaires sociales, de la voirie et des travaux publics. Une démission qui visait à mettre fin à des tensions internes à la municipalité, histoire comme tant d'autres dans les organisations politiques régionales, mais qui avait pourtant bien animé la vie du village durant quelque temps, jusqu'à intéresser la presse gratuite.

Cette élection complémentaire ne s'annonçait pas des plus faciles, aucun candidat ne s'étant officiellement présenté pour le

poste. Mais la magie des bruits de village faisait son effet, puisqu'un nouveau municipal était élu à une belle majorité, dès le premier tour. Cette issue a eu le don de surprendre la plus grande partie des villageois présents, qui s'étaient déjà préparés à voter au second tour.

Un large soutien

Habitant la commune depuis quatorze ans, Félix Oberhänsli se voyait ainsi élu à plus de 60% des voix, obtenant facilement la majorité absolue nécessaire. «Ça sent la conspiration, mais c'était bien mené, rigolait celui qui a été plébiscité par les votants. A moi de prouver maintenant à ceux qui n'ont pas voté pour moi qu'ils avaient tort», ajoutait le comptable, également photographe



La Municipalité de Giez au complet, avec, de g. à dr. : Nicolas Rouge, Nathalie Bétrix, Félix Oberhänsli, Jean-Daniel Cruchet (syndic) et Hervé Kemmling. Schneider

passionné à ses heures. S'il ne s'était pas officiellement présenté, Félix Oberhänsli n'avait, toutefois, pas refusé l'idée d'occuper le poste en cas d'élection ce jour-là. Il n'en fallait donc pas plus aux habitants de Giez pour se donner le mot et faire élire

l'homme apparemment apprécié par ses concitoyens. Ce dernier souhaitait, tout de même, se laisser une nuit de réflexion pour la forme, avant l'assermentation qui confirmera son engagement jusqu'aux nouvelles élections de 2016.

JONAS SCHNEIDER ■

RÉGION ■ Tous les résultats des élections complémentaires

Quatre communes complètent leur exécutif

Hormis Giez, quatre communes de la région étaient concernées, hier, par les élections complémentaires. Tour d'horizon de ce scrutin qui a permis de compléter tous les sièges vacants.

Bioley-Magnoux

Armando Pereira est le nouveau municipal. Son élection, acquise avec 84 suffrages, fait suite au départ du syndic Jacques Pahud, qui a annoncé sa démission pour la fin du mois. Raymond Aviolat, ancien municipal du dicastère bâtiments, écoles, éclairage public, accède à la tête de l'Exécutif, avec 42 suffrages.

L'Abbaye

La course à la reprise du poste laissé vacant par Laurent Nydegger a souri à Henri Burnier, qui a obtenu 277 voix, tandis que son concurrent, Jean-Paul



Jacques Pahud ne sera plus le syndic de Bioley-Magnoux. Jacquet-a

Poget, convainquait 180 votants.

L'Abergement

L'Exécutif pourra compter sur les services de Sylviane Barbey. Son élection est un plébiscite, puisque 80 voix sur un total de 93 bulletins rentrés lui ont été favorables.

Montanaire (Saint-Cierges)

Aucun second tour n'a été nécessaire pour départager les trois candidats. Jean-Eugène Pasche triomphe avec 108 suffrages; Pascal Arbenz récolte 49 voix et Philippe Leresche 41.

L.PL ■

En bref

FUSION CHEYRES-CHÂBLES

Le peuple choisit le Conseil général

Dans le cadre du processus de rapprochement entre Cheyres et Châbles, les habitants des deux communes ont été invités à se prononcer, hier, sur l'organisation politique de la nouvelle entité. Au bénéfice d'un taux de participation de 46%, ce sondage a vu l'option Conseil général (il serait composé de 30 membres, avec 19 représentants de Cheyres et 11 de Châbles), séduire 385 votants, 322 personnes ayant privilégié l'assemblée communale. Le syndic de Cheyres André Jaccard se déclare satisfait du résultat qui sera pris en compte dans l'élaboration de la convention de fusion.

A l'instar des autres représentants des communes de la Broye fribourgeoise, les Cheyrois ont, en outre, plébiscité, par 75% des voix, le crédit d'investissement de 57,9 millions de francs pour les EMS du district de la Broye. (L.PI)